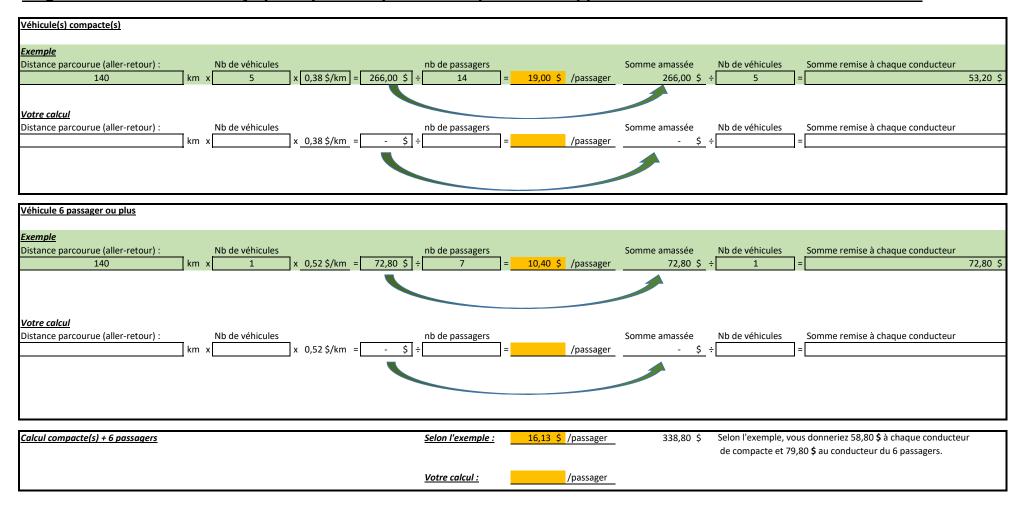
Ce guide de calcul a été conçu pour que vous puissiez l'imprimer et l'apporter avec vous lors de votre randonnée.



Notes:

* Indemnité kilométrique pour un véhicule compacte 0,38 \$ / km

- * L'exemple ci-dessus démontre une randonnée avec les deux types de véhicules.
- * Il est à noter que l'utilisation d'un véhicule de 6 passagers ou plus se fait uniquement dans le but d'éviter de prendre un véhicule compacte supplémentaire (ex. s'il reste 5 passagers, deux véhicules compactes seraient nécessaires et plus onéreux)
- * Indemnité kilométrique peut être discuté pour des longues randonnée pendant les réunion préparatoire.
- * Indemnité kilometrique se calcul maintenant en prenant les données d'essence sur le site de CAA Rimouski